

**Compte rendu**  
**Conseil de la Communauté  
de Communes du Pays de Phalsbourg**  
**Lundi 28 janvier 2008**  
**à 19 h 00'**  
**Espace Arcadie**  
**Vesheim**

Présents :

Président : M. GROSSE Jean.

Vice-Présidents : MM. BARTHELEMY Eric, SCHWALLER Jean-Charles, THOMAS René.

Autres membres :

MM. MUTZ Jean-Michel, SPRENG Victor, commune d'Arzviller.

M. MERTZ Richard, commune de Berling.

M. ALLARD Antoine, commune de Brouviller.

MM. BENTZ Lucien, SCHWARTZ Stéphane, commune de Dabo.

M. KNOPF Paul, commune de Danne et Quatre Vents.

M. SOUDIER Aloyse, commune de Garrebourg.

M. FIRDION Yvon, commune de Guntzviller.

M. RAMM Armand, commune de Haselbourg.

MM. HEITZMANN René, KAISER Jean-Jacques, commune de Henridorff.

M. KUCHLY Denis, commune de Hérange.

M. BRENOT Roger, commune de Hultehouse.

MM. BELLOT Jean-Michel, MAZERAND Hubert, commune de Lixheim.

M. PERRY Bernard, commune de Lutzelbourg.

M. HEMMERTER Norbert, commune de Metting.

MM. BERGER Roger, HEITZMANN Dominique, commune de Mittelbronn.

M. FIXARIS Gilbert, commune de Saint Louis.

M. DEMOULIN Sylvain, commune de Vesheim.

M. BREIDENSTEIN René, commune de Vilsberg.

M. SCHEID Gérard, commune de Waltembourg.

M. SIFFERMANN Eric, commune de Wintersbourg.

M. ROTH Charles, commune de Zilling.

Membres titulaires absents excusés :

M. DALIGUET Eric, commune de Bourscheid.

MM. ANSTETT Claude, LAMBOUR Olivier, FREYERMUTH Jean-Marie, commune de Dabo.

M. SCHEFFLER Jean-Jacques, commune de Danne et Quatre Vents.

M. MERTZ Freddy, commune de Hangviller.

M. CORRIGER Marc, commune de Lutzelbourg.

Membres suppléants présents ayant pris part au vote représentant un délégué titulaire :

M. IDOUX Régis, représentant M. DALIGUET Eric, commune de Bourscheid.  
M. ANSTETT Armand, représentant M. ANSTETT Claude, commune de Dabo.  
M. SCHEFFLER Paul, représentant M. SCHEFFLER Jean Jacques, commune de Danne et Quatre Vents.  
M. PERRY Grégoire, représentant M. CORRIGER Marc, commune de Lutzelbourg.

Membres suppléants présents n'ayant pas pris part au vote :

M. BARBARAS Francis, commune de Dannelbourg.  
M. KALCH Bernard, commune de Henridorff.  
M. LANTER Joseph, commune de Hérange.  
M. BAILLY Eric, commune de Hultehouse.  
M. UNTEREINER Christian, commune de Lixheim.  
M. STROH Christian, commune de Metting.  
M. PFEIFFER Gérard, commune de Saint Jean Kourtzerode.  
MM. TRAPP Pierre-Paul, WISHAUPTE André, commune de Saint Louis.  
M. JUNG Jacky, commune de Vescheim.  
M. SAGSTETTER Eugène, commune de Zilling.

Autres personnes présentes :

Des membres du conseil municipal de Vescheim.  
MM. BACHMANN Benjamin, HUSSER Joseph, Office de Tourisme de Dabo.  
M. HEIDELBERGER Anatole, habitant de Phalsbourg.  
Mme ANSTETT Cynthia, habitante de Dabo.  
Mme LAMBOUR Paulette, habitante de Dabo.  
Mme Brigitte BOURST, receveur communautaire.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de votants : 34

Date de convocation : 18 janvier 2008.

Date de transmission en Sous-préfecture : 29 janvier 2008

Date d'affichage : 29 janvier 2008.

Après avoir salué l'assemblée, le Président remercie Monsieur le Maire et a une pensée pour Freddy MERTZ, Vice Président qui se bat au quotidien pour retrouver sa santé. Il salue la présence de M. Anatole HEIDELBERGER, Président du comité de suivi.

Il cède ensuite la parole à M. DEMOULIN Sylvain, Maire de la localité d'accueil, qui présente sa commune.

## **1. Approbation du compte-rendu de séance du Conseil du 26 novembre 2007**

Conformément au règlement intérieur, le Conseil de Communauté a à approuver le compte rendu du dernier conseil.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

## **2. Débat d'Orientations budgétaires**

Le Président rappelle le caractère non obligatoire de ce Débat d'Orientation Budgétaire tout en soulignant qu'il vise à informer les membres de l'Assemblée et permet de recueillir leurs opinions sur les grandes orientations budgétaires de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg pour 2008.

C'est également l'occasion de donner des informations aussi complètes que possible sur le contexte financier et économique des dossiers de la communauté pour 2008.

Le Président a commencé par remercier et féliciter Mlle BLETTNER qui a parfaitement assuré l'intérim de Mme GOSSE. Il explique que, devant la charge de travail, seuls les dossiers considérés comme prioritaires, ont été traités. Il ajoute que les dossiers gérés par M. Freddy MERTZ sont restés en l'état. Ainsi l'Ecole de Musique, le Haut Débit, n'ont pas avancé pour les raisons que chacun comprend.

- Banque de matériel : Les réservations sont soutenues. Le Président ironise sur le sujet en soulignant que l'idée de créer une banque de matériel est considérée comme une bonne initiative au regard des collectivités voisines qui en font de même. Il termine en remerciant M. ROUSCHMEYER André, en charge de ce service, pour la qualité de prestation fournie tout en soulignant que M. ROUSCHMEYER assumera également la distribution des bacs de déchets ménagers et participera aux différentes réunions de chantiers des voies cyclables.

- Opération composteurs : Cette opération s'est couronnée de succès au point où il a été nécessaire de procéder à une seconde commande de composteurs. Même si la Communauté de Communes peut s'appuyer sur les Associations d'Arboriculteurs pour prodiguer des conseils aux utilisateurs de composteurs, il a été convenu que des maîtres composteurs issus de collectivités reçoivent une formation. C'est pourquoi, le Président informe les délégués que M. ROUSCHMEYER André, sera maître composteur de la collectivité et pour ce faire, suivra les formations obligatoires. Il aura ensuite pour mission de former à son tour, des maîtres composteurs qui l'aideront à relayer les techniques de compostage. L'objectif est de permettre à chacun de produire un compost de qualité.

- Portage de Repas : Le Président fait part aux délégués de la grande satisfaction des usagers de ce service. Il précise que Mme Sonia KLEIN est une pièce maîtresse dans la réussite de cette prestation. Si elle apporte la nourriture et accompagne ses plats de chaleur humaine et de sympathie qui réconfortent les personnes clientes. Le Président informe les délégués que le prix facturé ne tient pas compte de toutes les dépenses mais que la satisfaction des usagers est plus importante que le prix.

- Médiathèque Intercommunale : Le Président informe les délégués que ce nouveau service prend de l'ampleur avec une fréquentation de plus en plus importante. Il rappelle que les bibliothèques ont été sollicitées afin de constituer un réseau cohérent et lance un appel aux bénévoles afin de constituer un réseau efficace. Il souligne le savoir-faire de Mme Janique GUBELMANN, et la remercie pour son dévouement.

- Festival Mouton est un Lion : Le Président souligne l'intérêt de participer à ce festival qui remporte un vif succès chaque année. Il informe les délégués que cette année, ce sont les élèves des classes primaires qui assisteront au spectacle diffusé du 22 au 27 mai 2008 à Henridorff.

Le Président termine en invitant chaque délégué communautaire à participer au spectacle Grand Public qui se déroulera le Samedi 17 mai 2008 à l'Espace Léon IX de Dabo.

- Voie cyclable : M. Jean Charles SCHWALLER, Vice Président en charge de ce dossier, informe les délégués que la voie « Vallée des Eclusiers » est très fréquentée et appréciée par les utilisateurs. Il poursuit en annonçant le démarrage des travaux de la voie cyclable N° 2 : « Eselbahn » au 4 février 2008 et conclut en expliquant que le tracé de la voie cyclable n°3 « Plan Incliné – Dabo » sera modifié en raison de l'estimation financière de la DDE (environ 1.500.000 €).

- Déchets Ménagers : le Président souligne que Mme Cindy MAIRESSE, en charge de ce service, le gère avec satisfaction. Il rappelle la difficulté pour le maintien des fichiers et remercie Mme MAIRESSE pour la bonne collaboration avec les secrétaires de mairies, et dans la transmission des informations liées aux rôles de facturation des OM. Il souhaite que les réunions avec les secrétaires de mairie soient maintenues. Cela leur permet de mieux cerner le fonctionnement des services de la Communauté de Communes et ainsi de pouvoir répondre aux éventuelles questions de leurs administrés.

- Déchèteries de Dabo et de Mittelbronn : Le Président rappelle que ces équipements sont toujours autant appréciés des usagers grâce aux services rendus et à l'accueil convivial des gardiennes, Mmes KURTZ Angèle et PINABEL Nicole. Il en profite pour remercier M. René THOMAS, Président de l'Association d'Arboriculteurs de Dannelbourg, pour l'entretien des arbres plantés autour de la déchèterie de Mittelbronn. M. Eric BARTHELEMY, Vice Président en charge de ce dossier, précise que les D3E (déchets d'équipement électriques et électroniques) seront prochainement collectés dans les déchèteries. Aucun aménagement spécifique n'est à prévoir en 2008 car ce sera une année test permettant de dimensionner la place nécessaire à la prise en charge de ces nouveaux déchets.

- Aides aux communes : L'étude d'aménagement des entrées de communes réalisée par M. Franck MARZOLFF sert souvent d'idées et sont quelquefois reprises par les Maires dans le cadre des investissements d'embellissement de leur village. Le Président rappelle que les études de zonage de l'assainissement de la Zorn faites pour le compte de 8 communes, ont été terminées en 2007. Il déplore que des solutions techniques et financières acceptables n'aient pas été trouvées. Il poursuit en informant les délégués communautaires que des études similaires seront réalisées en 2008 pour les 4 communes dépendantes du bassin versant de l'Isch – Bruschbach.

- Numérisation des données cadastrales et SIG : La Communauté de Communes est désormais compétente sur ce dossier. Un état des lieux des communes restant à numériser sera fait en 2008. L'intégralité des données de tout le territoire communautaire devra être sous le format Idigéo. La Communauté de Communes se dotera de matériel informatique nécessaire à la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG). Il termine en précisant que ces dépenses sont éligibles aux subventions du Conseil Général de la Moselle via la PADTM.

## - Actions Territoriales :

- Rocher de Dabo : Suite à l'interpellation de M. Armand ANSTETT qui déplore que la Communauté de Communes n'ait pas demandé l'autorisation d'utiliser une photo du Rocher de Dabo sur laquelle figurent des vaches écossaises (droit à l'image) dans son journal communautaire. Il regrette également que M. Lahm n'ait pas été remercié pour son travail. Le Président le rassure en l'informant qu'un rectificatif sera fait dans le prochain « Paroles de Communauté ». Le Président souligne l'intérêt d'avoir mené une politique de réouverture paysagère du Rocher de Dabo. Il termine en informant les délégués que l'entretien et les travaux éventuels sont désormais du ressort de la commune au regard des conventions qui ont été signées entre la commune de Dabo et le ou les propriétaires des parcelles.
- Village de Gîtes : le Président rappelle que ce projet est toujours d'actualité, que la Communauté de Communes est en attente des informations de la commune.
- Entretien Fonds de Vallées : Outre l'entretien pérenne de la Zorn qui sera à prévoir en 2008, le Président informe les délégués qu'un programme de réouverture paysagère de la Zinsel sera fait en 2008.
- Vallée des Eclusiers : La Président fait état de l'avancée des différentes conventions de transfert de patrimoine et de droit d'Eau et de la rencontre avec les services de l'ONF propriétaire de 2 parcelles dans la Vallée des Eclusiers. Il poursuit sur ce point en précisant que ces parcelles sont enclavées et feront l'objet d'un échange, à terme, avec l'ONF. Il précise en outre que la Communauté de Communes sera amenée, dans le cadre du réaménagement de la Vallée des Eclusiers, à signer des conventions ou des concessions avec l'ONF. Il rappelle que Messieurs Gérard et Levy sont venus dans nos bureaux et nous ont fait part de leur volonté de nous aider à résoudre une partie de nos problèmes. L'ONF est propriétaire jusqu'au pied des rochers, possède les accès aux maisons éclusières par la forêt, gère les forêts du château de Lutzelbourg, nous autorisent sous conditions de passer des voies cyclables dans leur domaine et sont en mesure de nous conseiller dans la gestion future des bois et aménagements d'espaces.

Il poursuit en informant les délégués qu'il souhaite que la Communauté de Commune puisse dédommager l'Association Vivre Lorraine pour les investissements et travaux réalisés dans les maisons éclusières n°1 et n°2. Il propose de prévoir dans le budget 2008 une somme de 60.000 € qui pourrait être versée, sous forme d'une subvention, à Vivre Lorraine sous certaines conditions et notamment d'un droit de regard sur l'évolution et le développement de l'Association. Il termine en proposant aux délégués que Vivre Lorraine puisse être un prestataire de services pour l'entretien des voies cyclables, de la Vallée des Eclusiers et des fonds de vallée etc....

- Sentiers de Randonnées : Après avoir rappeler la nouvelle politique du Conseil Général de la Moselle sur les sentiers de Randonnée, il propose que soit versée aux clubs vosgien de Dabo et de Phalsbourg – Lutzelbourg une subvention d'un montant de 2.500 €. Cette somme sera répartie d'un commun accord entre les 2 Clubs Vosgien.
- Abords du Château de Lutzelbourg : Le Président informe les délégués de l'état d'avancement du projet et qu'une étude de faisabilité portant sur un bâtiment relais devra être réalisée en 2008 tout en précisant que des subventions pourront être sollicitées (Conseil Général, Conseil Régional, Etat et Europe).

## - Développement Economique

- Zone d'Activités d'Arrondissement : Le Président informe les élus de l'avancée des études visant à lister l'ensemble des contraintes environnementales. Il décrit les scénarii d'échangeurs possibles avec la RN4.

- Zone d'Activités de Mittelbronn : Le Président rappelle que l'année 2008 sera consacrée aux sondages archéologiques. Les servitudes de la conduite de gaz et le résultat de ce diagnostic archéologique détermineront la faisabilité de cette zone d'activité.
- Salon de l'Habitat et des Loisirs : Le Président précise que le soutien de la Communauté de Communes en terme de communication est considéré comme un soutien très important pour les artisans et les commerçants. Il propose que cette action soit reconduite en 2008.
- Salon des Saveurs : Le Président souligne que cette initiative a été reprise par le Pays de Sarrebourg et qu'il n'y aura pas de « concurrence ». En effet, le salon des Saveurs aura lieu au printemps et celui de Sarrebourg en automne.
- Amicape : Le Président rappelle que la Communauté de Communes est un relais pour la constitution des dossiers qui sont ensuite instruits au Bureau d'Arrondissement de Sarrebourg (CG57).
- Divers : Le Président précise qu'il sera nécessaire de prévoir des investissements liés à la mise en place du SIG, à la maîtrise d'œuvre. Il poursuit en rappelant que l'école de Musique intercommunale serait complémentaire à l'école de musique de Phalsbourg et non pas concurrente.

Le Président termine ce Débat d'Orientation Budgétaire en annonçant que les élus peuvent être fiers de ces réalisations concrétisées sans avoir eu recours à l'augmentation de la fiscalité. Il regrette, néanmoins, que la ville de Phalsbourg ait demandé de se retirer de l'EPCI.

S'en suit un débat avec la salle.

M. René HEITZMANN, Maire de Henridorff, souhaiterait savoir où en est le partage des biens. Le Président lui répond que la ville a fait une proposition de partage, que chacun est au courant de cette proposition puisque la ville l'a transmise à tous les conseillers municipaux du canton de Phalsbourg. Il informe M. HEITZMANN que la Communauté de Communes a accusé réception de cette proposition, qu'elle l'a transmise, pour analyse, à notre avocat.

M. René HEITZMANN interpelle le Président quant à la demande d'aide financière pour les cours de dialecte. Après explication, le Président propose que ces cours puissent être intégrés aux activités de la Médiathèque.

M. Francis BARBARAS, délégué suppléant de Dannelbourg, refait un point sur le transport à la demande, compétence du Conseil Général. Cette compétence est ingérable du fait de la sortie de la ville, manque de cohérence territorial. Il indique que les circuits actuels sont déficitaires pour la SNCF et sollicite l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg à l'ADRESS.

M. René BREIDENSTEIN, Maire de Vilsberg, souhaite savoir où en est le dossier du futur siège de la Communauté de Communes. Le Président lui précise que les futurs locaux sont toujours prévus dans la zone d'activités de Mittelbronn, derrière la déchèterie mais qu'une solution transitoire devra être trouvée si l'effectif du personnel de l'EPCI venait à augmenter et que l'idéal serait le retour de Phalsbourg qui possède des immeubles non occupés.

Le Débat d'orientation Budgétaire étant terminé, le Président poursuit l'Ordre du Jour.

### **3. Sentiers de randonnée : ajout d'une compétence**

Le Conseil Général de la Moselle a arrêté une politique de valorisation des sentiers de randonnée afin de développer un attrait touristique supplémentaire des territoires mosellans. Cette valorisation se concrétise par une refonte du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Certains sentiers de randonnée labellisés (PDIPR) considérés comme des sentiers remarquables feront l'objet d'une communication importante du CG57. Partenaire financier des Clubs Vosgiens, le Conseil Général souhaite désormais que les sentiers de randonnée soient du ressort des collectivités (commune ou EPCI).

Après présentation, le Monsieur le Président, proposition est faite aux délégués communautaires de prendre une nouvelle compétence dont les termes sont les suivants :

#### **Compétences obligatoires – Aménagement de l'Espace**

**Etude, création, aménagement et entretien de sentiers de randonnée déclarés d'intérêt communautaire. Sont déclarés d'intérêt communautaire les sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.**

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### **4. Article 8 – EDF Dossier de l'année 2008**

Conformément à la convention signée entre la Communauté de Communes et EDF GDF pour la période 2008-2010 affectant une enveloppe globale de 49.560 euros correspondant à une enveloppe annuelle de 16.520 euros, Monsieur René THOMAS, vice-Président en charge de ce dossier propose aux délégués communautaires d'adopter :

- **Le projet 2008 des communes présentant des dossiers d'effacement de réseaux**

- **Commune de Hangviller**, Rue Principale, pour un montant éligible de 33.692,80 euros fouilles comprises
- **Commune de Hultheouse**, Rue de la Côte, pour un montant éligible de 36 205,00 euros fouilles comprises
- **Commune de Mittelbronn**, Place de l'Eglise, pour un montant éligible de 30 471,25 euros fouilles comprises
- **Commune de Saint-Louis**, Rue des Jardins, pour un montant éligible de 77 425,00 euros fouilles comprises

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

## 5. Divers

M. Roger BERGER, Maire de Mittelbronn, fait part de l'intervention de Mme ZIMMERMANN, inspectrice de l'académie de Sarrebourg, quant à la dotation d'un logiciel dans les mairies, visant à gérer les effectifs des élèves.

Alors que M. Antoine ALLARD, Maire de Brouviller, demande la procédure à suivre pour le remplacement des bacs cassés, M. Bernard PERRY souhaite qu'un nouveau conteneur à verre soit installé sur sa commune.

Par ailleurs, Monsieur Grosse indique que la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a un engagement moral à assumer concernant la voie cyclable Stambach-Lutzembourg (dissolution du Syndicat de voirie) et qu'une délibération sera prise afin d'assurer son entretien.

M. Jean Charles SCHWALLER, Vice Président, fait part aux délégués communautaires du recrutement d'une directrice de la Maison de l'Emploi dont l'ouverture est prévue pour le mois de Juin.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Président invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié et clôt la séance à 21 h 15'

Le Président

Jean GROSSE